



Compte rendu du Conseil d'Administration du 7 juin 2025 au siège fédéral en présentiel et en Visioconférence.

Membres présents :

Bureau directeur de la FFSc :

- Christian COUVREUR, Président
- Pascal ASTRESSES, Vice-Président,
- Jean-Jacques CAPDEVILLE, Secrétaire Général,
- Thierry HAUW, Trésorier, Visioconférence,
- Manuella GRIMAL, Responsable des relations avec les partenaires et les sponsors, Visioconférence,
- Quentin MALLEGOL, Responsable des activités jeunes et scolaires,
- Baptiste MOUILLON, Chargé de développement du Scrabble, Visioconférence
- Antonin AUBRY, Chargé de développement du Scrabble.

Personnel de la FFSc :

- Séverine GRUCHOT, Directrice, Visioconférence

Représentants des comités :

- Alsace : Chantal DARDENNE, Présidente, Visioconférence,
- Pays d'Oc : Serge DELHOM, Président, Visioconférence,
- Bourgogne : Marie-Thérèse FERREIRA, Présidente, Visioconférence
- Pays de la Loire : Absent,
- Champagne : Véronique MOJARD, Présidente,
- Dauphiné-Savoie : Sylvie GUILLEMARD, Présidente, Visioconférence,
- Flandres : Marie-Odile MORELLE, Présidente,
- Paris-Île-de-France-Ouest : Jean-Philippe MIGNEL, Président,
- Languedoc-Roussillon : Jérôme PASCAL, représentant Gérard HUSS, Visioconférence,
- Poitou-Charentes : Wilfrid GAUTHIER, Président, Visioconférence,
- Lorraine : Jean-François HIMBER, Président DNSC, représentant Didier COPPENS,
- Lyonnais : Elisabeth CARREZ, Présidente, Visioconférence,
- Normandie : Yves GASNIER, Président, Visioconférence,
- Côte d'Azur : Jean-Yves BESNARD, Président, Visioconférence,
- Provence : Annie GRUCHOT, Présidente, Visioconférence
- Val de Loire : Manuella GRIMAL, Présidente, Visioconférence
- Outre-mer et clubs associés : Michèle MARIE-JOSEPH, Guadeloupe, Visioconférence,
- Franche-Comté : Daniel PETITJEAN représentant Anne ALBINI, Présidente, Visioconférence,
- Bretagne : Jean-Marc DELCOURT, Président, Visioconférence,
- Aquitaine : Odile PIGNET, Présidente, Visioconférence,
- Sud-Est Francilien : Yann MELNOTTE Vice-Président,
- Auvergne : Absente,

- Limousin-Périgord : Marie-Dominique JULLIOT, Présidente, Visioconférence,
- Var-Esterel : Régis PÉPINO, Président, Visioconférence.

Comité National d'Éthique, de Déontologie et de Discipline :

- Éric MAZOYER, Absent.

Commission Nationale du Scrabble Classique

- Jean-François HIMBER.

Commission Statuts et Règlements :

- Brigitte HOURTAL, Visioconférence.

Autre représentant : Zygmunt GRUCHOT.

Accueil – Christian Couvreur

Au siège l'accueil est fait autour d'un café et de viennoiseries tout droit sorties d'une boulangerie proche. Christian remercie l'équipe d'organisation ayant œuvré lors du dernier festival de Vichy. Il charge le secrétaire général de suivre les demandes d'intervention des participants et Manuella GRIMAL du pointage des présents et du recueil des votes. Il présente les différentes rubriques prévues à l'ordre du jour, en précisant que certaines rubriques seront agrémentées de différents scénarii.

Présentation des chiffres clés d'évolution de l'activité et d'éléments comptables à mi saison – Christian Couvreur et Séverine Gruchot

Quelques informations importantes notamment le nombre de licenciés qui est à 14.771 au 15 mai. Séverine en a reçu encore quelques autres et après Vichy d'autres arriveront. Le seuil des 15.000 pourrait être atteint avant la fin de la saison.

Merci encore à tous de tous les efforts fournis pour licencier un maximum de gens. La répartition entre les différentes licences, Loisir, Découverte et les licences jour pour le classique est présentée. Nous sommes actuellement à 691 clubs civils et 254 clubs scolaires. Un tableau comparatif multi années sera établi pour l'Assemblée Générale.

Concernant les éléments comptables à mi saison, les éléments disponibles ont été présentés.

La charge de personnel est en augmentation de 15K€ par rapport au budget et qui s'explique par le fait que le poste de Florient DEFOSSÉ a été revu en tant que Community Manager. Également une prime pour Colas DECROUX pour un certain nombre de travaux complémentaires réalisés par rapport à ce qui était prévu. Nous avons aussi engagé Jade AGUILLON en CDD pour reprendre une partie des activités de support pendant que Florient va développer des outils complémentaires.

Sur les licences par rapport à 440K€ qu'on avait budgétés pour cette saison, on en est déjà à 499K€ exactement. Cela est très positif. Pour les affiliations de clubs, on est quasiment à ce que l'on avait budgété et au niveau des charges liées et recettes liées aux activités, ceci est en cours de consolidation.

Séverine souhaitait faire un comparatif entre les différentes phases pour voir s'il y avait des pertes de joueurs sur plusieurs années. Baptiste a fait un tableau plus complet permettant d'avoir les informations utiles en ce sens. On constate que la formule tient la route. Commencer par la Qualif 1-2-3 puis la Qualif 4 et ainsi de suite, cela a plu aux licenciés. Les

gens présents à Vichy ont été très contents de pouvoir faire une finale de championnat de France ou un Open parallèle ouvert à tout le monde. Cette formule plaît et ce sont les échos que nous avons pu recueillir lors du festival de Vichy.

Cette formule doit donc être pérennisée plutôt que de revenir en arrière.

On constate effectivement une progression sur toutes les participations à l'exception de la Qualif 5-6-7 légèrement en retrait. C'est globalement très positif et la participation à Vichy a été exceptionnelle. Les quotas pourront sans doute être revus, ce qui relève de la commission ad hoc.

Sylvie, du comité Dauphiné-Savoie, a eu des avis contraires sur le regroupement des qualifiés et de l'Open. Un certain nombre de personnes de niveaux différents se demandent à quoi servent les qualifications puisque de toute façon pour finir tout est regroupé. C'est toujours sur le même principe de journée qualificative. Il serait bon de comparer avec le système précédent des phases 1, 2 et 3.

Jean-Marc rétorque que sérieusement des gens se posent la question « Pourquoi faut-il faire des qualifications ? » Le message aurait dû être passé en premier. Oui, il y a des qualifications. Quand on a des phases à 3.000 personnes « Combien vont à Vichy ? » Ces 3.000 personnes peuvent sans trop se déplacer, participer à un tournoi, il faut commencer par ça et cela n'a pas été fait dans certains comités. Ces phases sont évidemment qualificatives mais ne sont pas faites que pour aller à Vichy.

Il y a énormément de gens qui maintenant peuvent, et ce sont des échos majoritaires, jouer des tournois qu'ils ne jouaient pas avant et sans se déplacer. Lorsqu'on connaît les effets du vieillissement de notre population, c'est plutôt quelque chose d'intéressant. Ce ne sont donc pas que des qualifications.

Christian ajoute une petite information complémentaire pour tous, nous aurons une charge d'avocat cette saison, à la suite des attaques subies, via des avocats sur 3 dossiers.

En cours un premier dossier de la compagnie des jeux de lettres d'Alexander Guilbert qui nous a attaqués pour donner suite à la publication du communiqué commun fait entre la FFSC et la FISF, que nous avons validé au CA de janvier. La compagnie nous a attaqués en justice via un avocat pour nous réclamer 15.000,00€ de dommages et intérêts et 1.000,00€ de coût par jour tant que le communiqué ne serait pas retiré du site fédéral. Nous avons donc pris un avocat pour réagir. Aucune activité pour l'instant et pas de suite sur cette affaire, qui reste cependant ouverte.

Nous avons été attaqués par deux autres avocats sur des publications de photos sur des commentaires de parties « En direct » datant de 2012 et de 2017, des photos qui n'étaient pas libres de droit.

Une photo de fromage de Roquefort dans le cadre des championnats de France à Saint Étienne en 2012. Puis pour une publication de deux photos différentes dans deux épreuves de 2017, une photo de de singe et une photo de tajine. Nous avons contacté une avocate spécialisée en droit à l'image pour nous défendre sur ces sujets, parce que on nous réclamait d'un côté 780,00€ de l'autre côté 1.700€. Les dossiers sont toujours en cours et en négociation pour pouvoir payer le moins possible des 2 côtés. Nos frais d'avocat se montent actuellement à 2.000€uros

Il faut également faire attention en ce qui concerne les sites des comités et des clubs par rapport aux images que l'on peut y mettre.

Pour pallier le problème, Patrice a mis en place un système pour les commentateurs, qui pourra être utilisé au niveau des comités, qui consiste à aller directement sur le site de

« Wikimedia Commons » qui permet d'utiliser des images libres de droit dans tous les cas. Cela évitera toutes les attaques possibles. Ceci a été fait sur le festival de Vichy, quand on passe sur l'image, on constate que cela vient d'un site avec une photo libre de droits. Toutes les photos de toutes les parties commentées sur « En direct » depuis 20 ans ont été supprimées. Donc plus de risques de ce côté-là.

Point sur les travaux de la Commission Informatique : actions en cours et à venir – Christian Couvreur et Jean-Jacques Capdeville

Sur les aspects informatiques, il y a beaucoup de sujets qui doivent être repriorisés. Vous avez pu constater des dysfonctionnements au niveau du festival de Vichy, des problèmes électriques, mais surtout des problèmes liés au réseau Internet. Plusieurs réflexions ont été menées sur le sujet, et nous allons étudier comment optimiser les choses et avoir un plan B pour ne pas reproduire cette « partie en 9 coups ». Nous travaillons sur ce problème compliqué étant donné la qualité du Wifi à Vichy et du nombre de d'arbitres, de ramasseurs et de tous les acteurs qui sont sur place. Nous avons eu aussi quelques soucis de mise à jour des résultats et des résultats en direct sur la finale du championnat 123. Ceci vient du fait du nombre de gens connectés sur le site, plus de 350 à la fin. Les capacités du serveur étaient complètement atteintes. On va retravailler avec Patrice sur la rénovation de l'architecture serveur de la fédération pour prendre en compte ce type de cas. Nous allons faire en sorte, en fonction des scénarios, qu'à l'avenir, la capacité nécessaire puisse être disponible en regard de la demande. Nous pourrions séparer aussi les différents types de traitements sur des serveurs différents ou des capacités différentes. Un des serveurs de la fédération date de 2011. Nous allons consulter notre fournisseur OVH pour étudier les différentes offres possibles.

Les paires ont été également un problème : noms des qualifiés connus tardivement, horaires inadaptés et fin des parties très tardive. Nous en reparlerons plus tard avec Jean Marc qui va mener une réflexion sur ce sujet au sein de la Commission Classement et Tournois pour étudier l'évolution nécessaire et possible.

Nous allons poursuivre notre optimisation de l'organisation pour pouvoir absorber une présence importante à la fois techniquement et physiquement avec Jean Marc et toute l'équipe. En parallèle il y a le développement d'une application de gestion des festivals pour aider Jean Marc et Yoan (entre autres) à mieux optimiser les choses. La première version n'est pas satisfaisante n'ayant pas pris en compte tous les besoins. Cette application permet de bien gérer les différentes configurations des salles avec les nombres et les numéros de tables, d'être capable à la volée d'affecter des arbitres et/ou des ramasseurs. Elle permet aussi d'un point de vue organisationnel à bien localiser l'ensemble des salles, des lieux où on travaille et où sont exactement les différents types de matériel. L'application va être retravaillée pour répondre exactement aux besoins des organisateurs, que ce soit Jean Marc, Yoan, Séverine, Florient, ou tout autre acteur impliqué à l'avenir. Nous allons faire en sorte que pour le prochain Festival l'application soit opérationnelle et que tout le monde puisse en tirer parti. Jean-Marc va y travailler avec Florient à raison d'une heure par semaine. La version actuelle ne prenait pas en compte toutes les subtilités liées à l'humain, notamment le relationnel entre les différents acteurs. Et les cas particuliers qui sont actuellement au nombre de 34. Ces explications sont commentées par Jérôme Pascal qui remercie Jean-Marc pour le travail

effectué et souligne les points positifs de l'application : calcul des indemnités avec automatisation, ...

Christian ajoute que si l'on arrive à automatiser 80 à 90% des cas, cela sera bien.

Les travaux d'automatisation continuent à se faire au fur et à mesure du temps et en fonction des disponibilités des informaticiens, notamment la finalisation de l'automatisation de la gestion des licences le site qui a bien avancé. Il y a aussi l'automatisation de la facturation des redevances pour les tournois, sachant qu'encore une fois, il y a là énormément de cas particuliers. Patrice essaie d'automatiser des choses liées au site, pour la diffusion « En direct » par exemple. Nous réfléchissons à des automatisations complémentaires qui pourront libérer du temps pour tout le monde, que ce soit pour Patrice, Adrien ou Séverine pour qu'ils puissent se concentrer sur des actions à valeur ajoutée beaucoup plus importantes et notamment pour Séverine, qu'elle puisse plus cibler des suivis de comptabilité...

Le module pour la saisie « En direct » est quand même globalement performant. Il répond à nos attentes, même s'il y a des améliorations ou des évolutions à intégrer. Il suscite même l'envie d'autres fédérations puisque nous avons été sollicités par la Fédération Royale de Belgique et la Fédération Québécoise pour leur mettre à disposition cet outil-là. Le Québec souhaite en effet faire ses tournois en multiplex à cause de la répartition des centres sur un territoire très étendu. Cette fédération nous a demandé de leur mettre à disposition ponctuellement, et procède à un test grandeur nature. Cette mise à disposition sera facturée lors de multiplex pour des épreuves non FISF ou non sur des festivals fédéraux pour la FFSc. En l'occurrence, pour une retransmission simple 100€ et 200€ pour une retransmission avec remontée des résultats, calculs automatiques, des résultats, des classements, etc. Cette facturation a été calculée par rapport au temps de travail nécessaire pour nos informaticiens pour mettre à disposition ces éléments et qui seront en astreinte au moment où effectivement auront lieu ces épreuves-là. Notamment si on pense au Québec, ce sont des horaires un peu différents des nôtres. La Fédération Royale de Belgique est plus récalcitrante et a décidé d'essayer de faire des choses de son côté. On en discutera avec Jean Michel, Hubert et il n'y a pas de raison qu'on ne s'entende pas à faire quelque chose de global avec la FISF par la suite.

Il y a à présent une « Commission Informatique et Numérique » à la FISF à laquelle participe Pascal Graffion et Jean François Auboin, qui permettra de coordonner nos actions en fonction des besoins qui sont remontés par les autres fédérations nationales, dont les pays africains qui aussi des besoins liés aux aspects du scrabble Classique pour lequel nous avons décidé de développer un outil qui s'appelle « ClassiGest » en remplacement de tous les outils Excel développés par Jean François Ramel. C'est Florient qui est chargé de développer ce nouvel outil dont le cahier des charges a été travaillé notamment avec Jean François Ramel et revu par les informaticiens, notamment Patrice. L'objectif étant que l'outil soit disponible pour la rentrée 2025-2026. Nous avons aussi des travaux sur la finalisation de « DupliGest » avec le déploiement des fonctionnalités pour les paires et la remontée d'informations sur le site. Tous ces développements restent à tester et à finaliser.

Florient travaille à la mise en place d'un tableau de bord pour les dirigeants, pour le BD notamment. Nous lui avons demandé d'avoir quelque chose d'automatisé qui nous permette d'avoir des informations au jour le jour sur l'évolution des licences, sur l'évolution d'un certain nombre de données. Nous vous en reparlerons plus précisément une prochaine fois pour vous dire ce que l'application comporte.

L'idée est de pouvoir mettre à disposition au niveau des comités des tableaux de bord liés à leurs activités avec les données qui seraient nécessaires. Nous réalisons d'abord la partie BD,

puis nous ferons une partie adaptée à chaque comité. Nous travaillons à vous aider à mettre à jour tout ce qui est documents dans les comités en matière de Statuts et de Règlements Intérieurs. Nous mettrons à disposition des modèles standards pour les comités et les clubs. Notre travail sera basé sur les documents de vos versions actuelles de Statuts et de R.I.

De plus, si vous avez besoin d'aide pour les créations de clubs et pour rencontrer des mairies n'hésitez pas à le faire. Très peu de documents locaux sont à jour, l'objectif est de coller aux nouveaux nouvelles versions de Statuts et de R.I. mises en place au niveau fédéral.

Nous avons commencé à réfléchir avec Colas Decron aux évolutions des fonctionnalités de « DupliTournoi » dans « DupliJeu », sachant que l'on n'est pas encore à l'ODS 10 mais le sujet va se poser. Nous avons ressorti VocABC, VocaListe de l'entraînement de DupliTop9, et publié en autonome ces anciens outils avec l'aide de Jean Michel Guizard. L'idée est de regarder dans tous ces outils-là quelles sont les fonctionnalités utiles qu'il faudrait que l'on reprenne et que l'on intègre dans « DupliJeu ». Cela va être un travail effectivement important.

Le SGP (Site Grand Public) est en grande évolution, notamment l'espace dédié aux actualités régionales dans l'« Hexagonal », pas tout à fait terminé mais qui est en cours de développement.

La représentation n'est pas conforme à ce que vous voyez actuellement, mais dans quelques semaines ce sera fait. Il est important de signaler que la moitié des comités n'alimentent pas la rubrique ce qui est un peu dommage. Nous sommes 2 ou 3 à pouvoir valider vos articles que vous postez dans la rubrique. Certains comités envoient des mails pour dire qu'ils ont posté des informations à valider. C'est instantané, vous créez un article, vous le publiez, nous le validons et c'est en ligne. Dans Scrabblorama, le délai de consultation était plus long. Voici ce qui apparaît dans l'espace dirigeant, on a le nombre de licenciés par exemple, ou les données du SGP pour les gens qui se connectent. On voit aussi le portail de jeux dont on m'a signalé récemment qu'il ne fonctionnait plus. Nous attendons de pouvoir intégrer le module d'Alain Mareschal sur notre serveur.

Un nouveau carrousel a été mis en place par Florient qui pourrait encore évoluer car les vidéos de Lionel Allagnat devraient être mises en plus en avant, ce qui serait plus attractif pour les nouveaux. Voici la roadmap (feuille de route) du développement de ce site grand public pris en main à partir d'octobre 2023. À l'origine, cela a été développé par une société de communication de Nevers, Originis. Comme cette société a été très gourmande en termes de budget, nous avons décidé de prendre la main et il s'avère dorénavant qu'on peut faire tout ce que l'on nous demandait de payer, sans frais.

Le SGP doit être la vitrine de la Fédération avec le portail dédié aux Jeux, l'espace pour la hotline qui est assuré désormais en partie par Jade, une rubrique Presse qui est mise à jour quasiment tous les jours, grâce aux alertes concernant les publications « scrabble » parues dans les régions.

Une remarque est faite concernant le fait que le SGP n'est pas suffisamment mis en avant sur le site fédéral. La solution de le mettre en haut de page a été décidée pour ne pas encombrer le carrousel, mais on va réfléchir à sa mise en évidence avec Florient. On constate quand même que le nombre de connexions a explosé, nous sommes actuellement à environ 600 visites/jour contre une trentaine les premiers temps.

Sylvie a quatre questions à poser pour avoir des précisions sur certains aspects qui viennent d'être énoncés.

1 – Capacité du serveur de restructuration : c'est un travail important qui demande une préparation en amont conséquente, puis du temps pour réaliser la bascule entre machines. Des dates et des délais sont-ils prévus ?

Pas de date arrêtée, mais une analyse avec Séverine et Patrice est en cours pour étudier les scénarios possibles et une feuille de route y sera associée.

2 – DupliGest : un essai a été fait en Dauphiné-Savoie sur un tournoi mais des fonctionnalités bugaient. Peut-on avoir un état d'avancement des fonctionnalités disponibles ?

La fonctionnalité pour les tournois homologué est prête. Il reste des petits soucis d'impression et de présentation. Pour les paires, il y avait un souci de liaison avec DupliTop, ce que nous avons constaté à Vichy, et nous avons dû créer complètement l'implémentation des paires qui n'existaient pas. Ceci est en cours de correction et sera disponible dans quelques jours. Il reste un gros travail sur les épreuves par centres parce cela demande plus de temps de développement. L'intégration de la gestion des Interclubs dans DupliGest sera réalisée plus tard.

3 – Quid de ClassiGest ? J'entends que vous voudriez que ce soit au point pour la rentrée prochaine. Y-a-t'il déjà eu des tests dans certains tournois, dans certains comités ?

Pas encore nous sommes sur les phases de conception et de maquettage.

Il est sans doute prématuré de vouloir le proposer dès la rentrée 2025 s'il n'y a pas encore eu de tests.

Jean-François Himber précise que des tests seront réalisés durant l'été et s'ils sont concluants et que le produit est bon, il pourra servir le plus tôt possible et peut-être en septembre. En tout état de cause, en septembre il existera la dernière version de « SClassic » qui pourra être utilisée durant toute la saison par les organisateurs de tournois.

4 – A propos de DupliJeu : vous voulez y intégrer d'autres fonctionnalités telles que VocABC, entraînement, etc. Est-ce pertinent ? L'objectif de DupliJeu est vraiment de faire jouer les gens sous différentes formes qu'ils peuvent choisir et que les modules prévus ne sont pas utilisés par les mêmes personnes et ne correspondent pas aux mêmes objectifs. N'est-ce pas alourdir cette application qui fonctionne très bien comme ça ?

La décision n'est pas encore prise. Nous y réfléchissons pour ne pas être pris de court avec la venue de l'ODS 10 et prenons toutes les idées.

Bien qu'il y ait eu les mises à jour de VocABC avec DupliTop 9, que les gens savent les télécharger et s'en servir pour ceux qui le souhaitent, ceci ne représente pas une grosse partie de notre population de scrabbleurs qui utilise ces outils-là. Ce n'est peut-être pas forcément utile d'intégrer certaines fonctionnalités à DupliJeu.

Nous allons regarder par rapport aux besoins et au téléchargement, et interroger aussi ceux qui utilisent ces outils annexes.

On va interroger les jeunes : Quentin, Antonin, qu'en pensez-vous ?

VocABC est utilisé par nombre d'espoirs qui s'en servent pour constituer des listes en délimitant des tirages spécifiques, précise Antonin. Cela sert également lors des visioconférences à destination des jeunes pour l'apprentissage du vocabulaire, cela nous est donc utile.

Quentin pense que c'est vraiment un outil utile pour ceux qui veulent travailler le vocabulaire. Si c'est intégré tu cliques dessus si tu en as besoin. Il n'y a pas d'outils intégrés dans le logiciel qui permettent de trier notre base de mots, pour générer des listes avec VocaListe ou pour s'entraîner directement avec VocABC. Ce sont quand même des outils importants à avoir dans notre boîte à outils. L'intégration dans le DupliJeu inciterait aussi les gens à utiliser les fonctionnalités et de plus en plus de gens les utilisent tous les jours.

Une question à propos d'« Hexagonal » est soumise par Véronique Mojard. Comment savoir lorsqu'il y a une nouvelle information d'un autre comité ? Peut-on envisager d'avoir un bandeau informatif qui signale les nouveautés ?

De mémoire, il y a sur le portail « Hexagonal », un bandeau déroulant qui propose tous les comités. Si l'on souhaite visionner une information d'un des comités proche de chez soi, on peut aller visiter, les comités sont placés par ordre de lettre alphabétique. Nous pourrions rajouter un petit bandeau pour signaler une nouvelle actualité sur tel ou tel comité, facile à mettre en place.

Daniel Petitjean, du comité Franche-Comté souhaite parler du site en direct pour les retransmissions.

Ce site rencontre quand même passablement de bugs, souvent, les résultats sont incomplets ou erronés. Est-ce qu'il y a un moyen de corriger cela ? Quelle est l'explication ?

Nous avons évoqué ce bug lors de la dernière commission informatique du 5 juin. Patrice a été informé du fait qu'il y avait un gros effet de latence entre l'affichage des résultats sur le site en direct et sur le traitement des informations. Nous en avons parlé tout à l'heure du fait que les serveurs commencent à être vieux et ne répondent plus aux sollicitations, que ce soit sur les requêtes SQL, le PHP et autre. Mais ceci est en cours de régularisation, les scripts doivent également être revus et Patrice y travaille.

Point sur les travaux du Groupe de Travail sur les Z00 et actions à venir – Christian Couvreur et Thierry Hauw

Les Z00, c'est un phénomène. Les gens qui en font partie sont ignorés en général, et c'est ce qui nous a fait réagir en observant leur fort développement. Autrefois, dans les Z00, on y mettait régulièrement quelques membres du bureau, des salariés, les quelques personnes qui étaient en désaccord avec leur comité et préféraient s'affilier directement à la fédération. Le phénomène du COVID, a favorisé le développement des Z00, notamment par la création de nos logiciels. Les chiffres que nous avons actuellement nous ont amenés à envisager qu'il y aurait environ 650 Z00 à la fin de la saison 2024-2025. C'est en évolution permanente qui est due au développement de nos logiciels et de leur usage en ligne.

Qui sont les Z00 ? La majorité, pour 34%, ce sont les seniors, donc des personnes en activité, à quasi-égalité avec les Vermeils, 33%. Ensuite, on trouve des Diamants et des Rubis.

Il faut faire la comparaison entre les personnes en club et les « indépendants ». En club la majorité des joueurs sont les Vermeils et les Diamants et quelques Seniors qui ne fréquentent pas nécessairement les clubs. Ceci pour la simple raison que les horaires ne conviennent pas, les horaires en soirée sont de moins en moins fréquentés.

Chez les Z00, il y a le même quota de Vermeils mais surtout une tranche de Seniors deux fois plus importante que dans les clubs.

Quand on pose la question aux Z00 : Pourquoi n'allez-vous pas en club ? La première réponse est qu'il n'y a pas de club à proximité, qui justifie une attitude allant directement sur Internet. Les seniors se disent « Moi, j'irais peut-être si les clubs étaient ouverts le soir. » J'ai des obligations familiales et professionnelles en majorité et je pratique d'autres sports ou loisirs, d'autres activités. Certains disent : « Écoutez, je suis désolé, mais ce n'est pas ma catégorie d'âge ».

Nous avons envoyé des mails à 625 personnes Z00. 142 réponses reçues font un taux de 22,7 % dont on peut penser que c'est peu. Dans le marketing, ce genre de questionnaires qui

s'adressent à une population déterminée, le nombre de réponses est en général entre 20 et 25 %. Nous sommes dans la norme. Le questionnaire va être relancé auprès des gens en leur disant : « Nous vous rappelons que nous souhaitons en savoir plus sur vous ». Si vous voulez bien avoir la gentillesse de nous répondre. Nous leur annoncerons la parution de Scrabblorama et les différentes options qu'ils peuvent avoir. Il y a un intérêt d'informer les gens, mais nous avons prévu de leur adresser d'autres questionnaires.

Nous sommes allés doucement pour ne pas les inonder de questions qui sembleraient peut-être un peu trop personnelles ou trop précises.

Nous trouvons aussi parmi les Z00 d'anciens licenciés de clubs, également quelques joueurs qui sont en froid avec leur comité, quelques salariés de la fédération. Nous avons estimé que tout salarié devait au moins être licencié de sa fédération. Nous avons été étonnés de constater que bon nombre de personnes se licencient en Z00 pour pouvoir simplement utiliser DupliJeu.

Une idée émane d'un membre du groupe de travail qui est Flavie Touchet. Elle est persuadée que beaucoup de gens qui prennent une licence peuvent grâce à DupliJeu faire jouer en club. Elle a adressé une liste des clubs existants dans son comité où ces gens fréquentent ces clubs de loisirs tout en étant licenciés Z00. Nous pouvons donc penser qu'il y a une opportunité pour ces gens-là de prendre une licence et puis de l'utiliser. Mais comment l'utilisent-ils ? Ils peuvent utiliser DupliJeu, il suffit ensuite d'avoir une petite feuille à côté ou un fichier Excel, et on rentre les scores au fur et à mesure.

Nous avons demandé aux gens : « Depuis combien de temps êtes-vous licenciés ? » 41% sont des 7èmes séries qui viennent d'arriver. Il y a des gens qui renouvellent : 17% pour ceux qui sont là depuis 2 ans, 11% pour ceux qui sont là depuis 3 ans. 30% pour ceux qui sont là depuis plus de 3 ans mais Pourquoi renouvellent-ils ? D'abord parce qu'ils jouent beaucoup avec nos logiciels, DupliJeu en particulier, certains ce qui est très étonnant, sont licenciés depuis de très nombreuses années à la fédération. Toujours est-il que nous avons 41% de gens qui viennent d'arriver cette année, mais on remarque aussi que dans ce monde des Z00, beaucoup de gens prennent une licence mais ensuite ne la renouvellent pas. C'est sans doute là où nos efforts doivent porter.

Comment avez-vous découvert la fédération ? Nous sommes dans un monde moderne avec Internet qui prend de plus en plus le pas, c'est-à-dire 45%, et il y a les proches. Vous connaissez tous, vous en parlez à vos amis qui ont envie de venir, et cela représente 75% des personnes qui prennent une licence auprès de la fédération que ce soit par les clubs, mais en l'occurrence ici ce sont des Z00. Beaucoup de Z00, qui ne jouent pas, ont pris une licence à 50€, ce qui semble indiquer qu'ils n'ont pas tout à fait compris qu'il y avait une possibilité de jouer en Loisirs plutôt qu'en Premium. L'impact des forums, journaux ou clubs représente 10%.

Pourquoi avoir pris une licence ? C'est ici, Internet, les logiciels, qui fournissent nos Z00. Ce phénomène est apparu à partir du Covid, la Fédération ayant développé des logiciels pour permettre aux gens de jouer depuis chez eux. L'impact est important et c'est très efficace. Il faut travailler à comprendre les Z00, ce qu'ils aiment. Ils aiment jouer, notamment avec DupliJeu. Nous n'avons pas de statistiques d'utilisation entre DupliJeu et ClassiJeu, mais cela est prévu. 7% des gens ont pris une licence pour faire des tournois, chose étonnante, alors qu'il n'y a même pas 1% des gens qui font des tournois.

Les gens ont peut-être une demande d'organisation d'épreuves dédiées qui fera l'objet de futures questions à leur adresser.

Quand ils sont licenciés, que font-ils avec leur licence ? Pour ceux qui s'informent, 44% vont sur le site fédéral, aucune réponse en ce qui concerne le Site Grand Public. Nous ne savons

pas quelles informations précisément ils recherchent mais il y a la Newsletter dont 10% se satisfont. Nous en avons parlé au sein du bureau directeur, nous pourrions produire des newsletters spécialisées pour les Z00, avec des informations sur le fonctionnement des logiciels et quelques infos générales.

30% des gens disent ne pas être intéressés par les informations mais être là pour jouer. 16% des gens ne savait pas qu'on pouvait se renseigner et qu'il existe une newsletter ni qu'il y avait le site de la fédération.

Antonin ajoute que les personnes jouant en ligne jouent globalement sur « Scrabble Go » quand ils parlent d'autres sites. Nous avons une dizaine de réponses en ce sens mais quelques réponses pour ISC aussi. La majorité ne va pas sur d'autres sites. Plusieurs autres sites ont été nommés dont « Wordbiz ». Une quarantaine de réponses disaient non qu'ils ne vont pas sur d'autres sites.

Thierry est étonné et impressionné par le nombre de gens licenciés en club qui jouent sur « Scrabble Go ».

Nous allons terminer en disant que les Z00 d'aujourd'hui sont les joueurs de demain car ce sont des gens qui travaillent et qui ont des activités diverses. Lorsqu'ils deviendront des Vermeils et plus, ils viendront nous rejoindre dans les clubs. Il faut donc entretenir leur passion et être en contact avec eux.

Nous vous donnons les membres de la commission. Nous y sommes peu nombreux. Nous y trouvons : Flavie, dont nous pensons que vous la connaissez tous, personne qui a beaucoup d'avis, qui les exprime et c'est très positif. Ensuite nous avons Michèle Roux, secrétaire du comité Y, qui avait eu la grande qualité de s'intéresser aux Z00 avant même que nous lui en parlions. Nadine Vernoux qui est une joueuse de Nice qui habite la moitié du temps en Sardaigne, qui dit « Moi, les Z00, j'en fais quasiment partie ». Puis nous avons Antonin et Thierry trésorier de la Fédération).

La commission se réunit une fois par semaine, dans la mesure du possible. Les personnes n'ayant pas répondu au premier questionnaire vont être relancées.

Jean-Marc explique qu'avec cette bonne présentation par Thierry, nous connaissons mieux les Z00. Il propose d'inviter ces joueurs aux parties proposées par Lionel. Ne nous épuisons pas à vouloir les faire venir en club. Les nouveaux qui arrivent dans les clubs sont des gens qui ont joué sur Internet et ont déjà un niveau plus élevé que les joueurs d'il y a 10 ou 15 ans. Il n'est pas dérangeant qu'ils ne fassent pas de tournois.

Jean-Marc trouve dommageable que des nouveaux, des gens qui cherchent à connaître le Scrabble, tombent sur notre site fédéral avant de tomber sur le Site Grand Public. Le jour où ce problème sera résolu, nous pouvons espérer avoir des nouveaux. Nous devons faire en sorte que les moteurs de recherche amènent sur le Site Grand Public.

On s'est posé la question aussi avec Florient : « Pourquoi le site grand public ne remonte pas en priorité par rapport au site fédéral ? » Nous travaillons donc sur le référencement pour être les premiers.

Pascal relève un point évoqué par Thierry et qui semble très important. Les attentes des Z00 ne sont pas les mêmes que celles des licenciés et on va sortir un Caramel Info qui leur est spécialement destiné, car les supports de Com et le message à leur adresser est différent. Nous rappelons juste que le nombre de licenciés Z00 est l'équivalent à celui d'un comité important.

Thierry ajoute que les vidéos de Lionel sont importantes et doivent être mises en avant.

Une de ces vidéos est destinée au grand public, peu évoluée au point de vue niveau de jeu, et tous les samedis une autre est destinée aux débutants.

Point sur les prochaines épreuves en cours d'organisation pour 2025 et 2026 - Christian Couvreur et Jean-Marc Delcourt

Nous allons communiquer des informations sur les prochaines épreuves en cours d'organisation pour 2025-2026 avec Jean-Marc, notamment, l'organisation de la finale 1-2-3 2026 à Chevilly-Larue en région parisienne, pour laquelle Christian est en train de finaliser la convention de location et d'utilisation des locaux. Cette finale aurait lieu le dernier week-end de mai 2026. Nous disposerons d'une grande salle très récente de 1600 m². Reste à organiser la mise à disposition des tables et du matériel, la restauration, les transports, et les réservations d'hôtels. La mairie est très positive là-dessus et comme la demande d'organisation est faite au nom du Comité PIFO toujours domicilié à Chevilly-Larue et du club de l'Haÿ-les-Roses faisant partie de l'Intercommunalité qui gère la salle, nous pourrions bénéficier de tarifs réduits et potentiellement de subventions. Cette épreuve sera assortie d'un Open, la surface proposée permettant cela, sachant que le nombre maximum de participants est fixé à date à 750 personnes.

Nous travaillons aussi avec les Sables d'Olonne pour 2026, comme annoncé dans le premier numéro du nouveau Scrabblorama. C'est un projet mais soyons attentifs aux annonces trop rapides. Les gens ont une attente pour le remplacement de la Rochelle en septembre. Pas d'inquiétude à avoir sur ce sujet qui sera un succès. Il faut y associer le club et le comité concernés avec lesquels beaucoup de choses sont à discuter. Les trois salles disponibles ont été réservées pour septembre 2026. Nous devons travailler sur un budget prévisionnel qui permette à tous d'avoir la part qui doit logiquement lui revenir.

Les chiffres donnés précédemment de 500 euros pour les épreuves Duplicate et 400€ pour les épreuves Classique ne sont pas satisfaisants. Il est important de construire un cahier des charges pour chaque compétition, qui, une fois déterminé pour une année, sera pérennisé. Cela permettra de faire l'équilibre entre le coût des salles et de certaines prestations. Nous avons des tables disponibles à Vichy, pour lesquelles nous étudions les coûts de transport. Tout ceci serait plus clair pour tout le monde et pour les Sables d'Olonne, nous prendrons le temps de bien organiser cette nouvelle épreuve.

Parlons aussi du triplex qui se présente pour février 2026. Une amertume est ressentie par rapport à cela. Quand Cannes commençait à péricliter et devenir impossible, on a tenté de faire un duplex Vichy-Gréoux, qui a bien fonctionné. Si Gréoux n'attire pas autant de monde que Vichy, c'est logique. Beaucoup moins de comités sont concernés et certaines difficultés, comme l'accessibilité, les hôtels ou restaurants non encore prêts, compliquent la participation, ce qui n'est pas un problème. Merci au Comité Provence ayant trouvé une solution qui nous a permis d'équilibrer l'affaire. Est venu ensuite le festival de Bayonne, non assuré de pouvoir être organisé tous les ans car c'est compliqué d'être à l'équilibre, et les dates pour 2026 ont été « imposées », faisant directement concurrence à un Festival Fédéral, ce qui n'a jamais été accepté.

Une décision devra être prise par le bureau directeur sachant que Bayonne ne souhaite organiser que des TH5 ce qui complique l'organisation en multiplex. Si cette décision est entérinée, ce fait devra être exceptionnel, sinon cela ouvrira des portes pour d'autres festivals

de se greffer sur des évènements fédéraux. Ceci risque de créer une jurisprudence dangereuse.

Une remarque est avancée sur le blocage d'une épreuve ou festival. Un festival ne doit pas se dérouler en même temps qu'une épreuve fédérale. Le Festival de Bayonne peut-il être bloqué ? Cela doit être totalement exceptionnel et unique. La validation peut être donnée mais ceci ne doit pas faire jurisprudence.

Nous afficherons que c'est exceptionnel et que le Grand Chelem n'aura pas lieu à Bayonne. Cela sera un multiplex uniquement sur le dernier tournoi.

Une dernière chose à régler par rapport au Simultané en Parties Originales. L'épreuve est annoncée une saison le dimanche en 3 parties et une saison le samedi en 2 parties, ce qui reste à décider définitivement. Il est d'abord proposé qu'il serait pertinent d'observer comment cela va se passer dans les différents centres le 22 juin 2025.

Une proposition, après avoir travaillé avec Joan sur le calendrier, est par ailleurs d'avancer cette épreuve pour alléger le mois de juin.

Proposition : pour faire « un peu de monde » ou intéresser les gens, jouons cette épreuve le samedi plutôt que le dimanche, en deux parties. Les dimanches commencent à être désertés les gens préférant jouer le samedi en une après-midi.

Finalement, un vote est organisé immédiatement pour savoir si l'on joue le samedi en 2 parties ou le dimanche en 3 parties dès la prochaine saison.

Nota : tous les votes et leur résultat ont été compilés dans un document unique joint.

Une discussion doit avoir lieu avec la Fédération royale de Belgique sur les protections de tournois, pour donner suite aux incidents par rapport au festival de Bruxelles, avec les deux clubs de Dieppe et de Beaumont-sur-Oise dont les tournois avaient leur place et ne gênaient pas le festival de Bruxelles. Ceci ne peut pas se régler au niveau français mais au niveau de la FISF ayant reçu une pétition signée par 125 personnes de Beaumont-sur-Oise et des alentours, demandant la modification de la règle.

Une information qui va concerner 2027 nous est donnée par Thierry. Il a assisté, avec Régis Pépino, président du comité Var-Estereil, aux 50 ans du club de Saint-Raphaël. Puis ils ont rencontré le deuxième adjoint au maire chargé des affaires culturelles auquel ils ont parlé du scrabble. Ce dernier leur a dit avoir un lieu où l'on pourrait organiser des manifestations. Ils ont par la suite précisé tout ce qu'il y avait d'envisageable. La ville de Saint-Raphaël est séduisante car il y a tous les avantages de Cannes, tourisme, restauration, transport et c'est plus proche que Cannes dans l'absolu. Une salle de 1000 m² au bord de l'eau sur le port. De gros travaux, 55 millions d'euros d'investissement sont en cours pour aménager le bord de mer, avec, entre autres, des navettes gratuites qui vont circuler tout au long du bord de l'eau. Un dossier complet a été adressé à la mairie de Saint-Raphaël précisant les avantages que nous offrait la ville de Cannes. Une réponse est en attente pour pouvoir approfondir le sujet. Le potentiel d'accueil est de 400 personnes, ce qui permettrait par exemple de remplacer Gréoux. On peut également prévoir dans ce cas-là que Vichy soit remplacé par une autre ville à terme en février. Rien n'est décidé, les réflexions doivent se poursuivre pour 2027.

Jean-Marc fait observer que quand vous avez des salles et trouvé des beaux endroits, il faut le communiquer rapidement pour organiser une visite. Ici il n'a pas été question de prix qui est l'une des premières conditions. N'oublions pas que nous sommes liés pour 5 ans avec Vichy

par convention et que Vichy est notre principal sponsor avec environ 280.000 euros de subventions pris en charge par la municipalité pour les deux festivals. Un engagement avec une ville doit conduire à la certitude de remplir la salle. Tout projet doit faire l'objet d'une phase d'étude de faisabilité et doit impérativement reposer sur un cahier des charges précis.

Sylvie adresse une remarque générale sur le calendrier et demande la possibilité que les présidents de comité soient alertés au plus tôt lors des changements sur le calendrier, pour assurer la coordination avec les clubs par rapport aux réservations de salles.

Jean-Marc acquiesce, c'est plus commode pour tout le monde, les modifications de calendrier n'arrivent pas souvent. De plus, le fait que l'éducation nationale ne fournisse pas les dates des vacances scolaires à plus d'un an crée un vrai problème notamment pour les dates d'Aix-les-Bains mais également pour d'autres épreuves.

Le championnat de France 1-2-3 a été déplacé fin mai alors qu'il était initialement prévu plus tôt. L'incertitude due aux dates des élections municipales de 2026 a conduit à cette décision. Une dernière modification du calendrier se fera à l'avenir avant le 31 décembre de la saison en cours.

Serge demande à propos de la semaine des simultanés du 6 au 10 avril comme le lundi 6 est le lundi de Pâques : « Peut-on organiser un TH3 ce jour-là ? », le week-end étant sur trois jours avec une organisation dans le Gers. Ce n'est pas un tournoi homologué, ce sont les trois parties des simultanés. Cette requête est acceptée.

Point DNSJS : dernières épreuves et actions à venir - Quentin Mallegol

Commençons par revenir un peu sur les principales épreuves organisées en 2024-2025, puis parler un peu de nos projets de long terme, nos objectifs pour à la fois la saison prochaine et les saisons à venir, trois temps forts marquent l'année en termes d'animation Jeunes et scolaires.

Le séjour d'Aix-les-Bains dont la fréquentation a été exceptionnelle en 2024, à la fois chez les jeunes et chez les espoirs. Pour les jeunes, 2024 a été la dernière année pouvant accueillir tout le monde, il faudra revenir aux quotas, ce qui est dommageable pour ceux qui ne pourront venir mais montre un bon signe quant à notre activité et l'attractivité des épreuves mises en place pour les jeunes. Pour les espoirs, le changement de la semaine sur les vacances universitaires a permis de faire le plein et nous devons poursuivre dans cette dynamique, en continuant d'être intégrés à l'équipe d'arbitrage qui les responsabilise pour une participation à l'organisation.

Parlons aussi du concours de scrabble scolaire. La finale a eu lieu cette année en mars, beaucoup plus tôt qu'habituellement afin de favoriser une passerelle entre le concours, le championnat de France Jeunes et d'éventuelles épreuves fédérales jusqu'à la fin de l'année. Ceci pour éviter un que les enfants qui aimeraient le Scrabble se disent : « C'est super, mais qu'est-ce qu'il y a comme activité pour moi entre mai et le séjour d'Aix-les-Bains ? » et ne soient perdus. Nous avons donc offert 10 licences aux meilleurs du concours de Scrabble scolaire pour qu'ils viennent participer au championnat de France et les 10 sont venus. L'intégration avec les autres a très bien fonctionné. Cette formule nous permet de passer de 0 retombées en matière de licenciés à 10.

Un des reproches qui avait été adressé au changement de calendrier était la crainte d'une diminution du nombre d'enfants qui participaient. Il y a eu en effet une diminution, mais qui n'est pas catastrophique.

Puis, le championnat de France Jeunes à Perreux.

Il y a eu une augmentation sur la fréquentation du championnat de France.

Après le Covid, il y a eu une saignée, notamment au niveau des juniors. Mais l'intégration de plus de poussins, a permis une remontée dans chaque catégorie.

45% de poussins en plus par rapport à 2024 et plus de 15% de BCJ qui porte l'augmentation de 30% pour le nombre de jeunes accueillis dans le championnat. C'est la dernière année où on peut se passer de quotas ou de qualifications par comité, et c'est bon signe quant à l'augmentation de l'attractivité auprès des jeunes.

Le fait que nous ayons moins d'enfants qui participaient en tout n'était pas grave s'il y avait plus de retombées en matière de licenciés. Nous pensons avoir réussi notre pari à ce niveau-là.

Pour terminer sur le gros événement de l'année, on va parler du championnat du monde au Québec. On a essayé de limiter au maximum le surcoût pour les enfants, à la fois pour la fédération et pour les familles que le coût ne soit pas trop important sur cette organisation. Par le biais de l'opération mise en place sur les abonnements Scrabblorama et la cagnotte de Vichy on a récolté pas mal d'argent, c'est une très bonne chose. Merci aux contributeurs, c'est impressionnant et montre une belle solidarité. On fait une belle vitrine pour la fédération.

J'en profite pour parler aussi de vestes qui ont été faites par le biais d'un sponsor et qui ont été conçues par Capucine Guiraud et Mathilde, deux espoirs de la Fédération.

Pour les projets de long terme, nous essayons de pérenniser les groupes d'entraînement virtuels, qui nous semblent être une très bonne alternative, même si les clubs, ne sont pas forcément adaptés pour les jeunes.

Nous mettons en place des séquences d'entraînement, qui les motivent et leur permet de rester en contact avec d'autres jeunes. Ces groupes sont animés par des espoirs. Il y a eu des formations au sein du dernier championnat de France Jeunes, avec l'idée que les gens qui s'impliquent au quotidien pour les jeunes sur le terrain, puissent aussi animer ces séances, formations à la pédagogie et à l'animation. Le dernier projet dont je voulais parler : le « Scrabblorama Jeunes » que nous avons de plus en plus de mal à remplir, les jeunes n'étaient plus forcément motivés pour y écrire. Nous avons décidé de ne faire qu'une seule publication, « Scrabblorama Jeunes » et cahier de jeux, et de changer notre public cible, qui sont les jeunes qui découvrent le Scrabble. On va leur donner un outil comportant des jeux accessibles, des petits résumés des principales épreuves fédérales, pour les motiver à nous rejoindre.

Nos objectifs globaux sont de faire augmenter notre nombre de jeunes licenciés, et nous sommes sur la bonne voie. Nous allons également favoriser le passage entre jeunes et espoirs, sachant qu'à cause des études, il y en a beaucoup qui arrêtent. Mais notre politique de modification du séjour d'Aix-les-Bains provoque un effet d'entraînement et finalement, les juniors qui ne se sont pas relicenciés sont très peu, donc c'est une très bonne chose. Nous allons essayer de donner une image jeune et dynamique de notre fédération et de notre jeu. Il y a des petites vidéos, notamment avec Alexis Allagnat, qui pourront intéresser de plus en plus des jeunes avec des nouveaux moyens de communication et d'échange.

Jean-Jacques demande si l'intégration du nombre de jeunes issus du championnat scolaire sera maintenue et si oui leur nombre sera augmenté.

La question va se poser et sera débattue lors de la réunion prévue le 18 juin 2025.

Sylvie souhaite avoir une réponse sur deux petites choses :

- Le nombre d'enfants qualifiés du concours. En avoir 10, quand la finale, rassemble 100 enfants, fait déjà un bon pourcentage et que c'est peut-être suffisant.
- Le coût du séjour jeune au CDM. Même si des actions vont faire baisser ce coût, et « Quel a été le coût annoncé aux jeunes qualifiés ou le coût par jeune ? »

Ce coût sera compris entre 550 et 600 euros, 600 euros devant être un maximum, et le coût global par jeune est de 1.800 euros.

Point DNSC : dernières épreuves et actions à venir - Jean-François Himber

Jean-François souhaite nous parler du Tour de France classique dont la finale aura lieu à Rueil-Malmaison le samedi 21 juin 2025.

Un premier bilan s'impose :

33 tournois ont été organisés mais ceci est décevant, la consultation des comités et des responsables classiques, permettait d'espérer une cinquantaine de tournois, voire plus.

15 comités régionaux ont organisé au moins un tournoi, d'autres zéro et aucun comité n'a utilisé la possibilité d'organiser cinq tournois.

Précisons qu'il s'agissait d'une nouvelle épreuve dont la montée en puissance s'est faite au fil des mois.

Nous avons enregistré 454 joueurs dont 34 étaient non-licenciés, ce qui n'est pas négligeable. Nous avons un beau dossier de presse, pas assez utilisé et c'est dommage, car cela incite les gens à venir voir.

Parmi ces 34 non-licenciés il y a eu des prises de licence, notamment trois en Lorraine.

Nous avons qualifié le premier série B, le premier série C et le premier non-licencié dans chaque centre, 78 joueurs ont été qualifiés et ont été invités par mail pour participer à la finale du 21 juin. 33 joueurs ont annoncé leur participation à la finale, 36 ont décliné, ce qui n'est pas surprenant, l'idée étant que sur les qualifiés 40% viendraient.

Cette finale se déroulera en 6 rondes et nous espérons inciter ces joueurs à s'intégrer dans les compétitions classiques mais aussi dans les compétitions Duplicate et, bien sûr, dans les clubs également.

Le calendrier 2025-2026 va permettre de faire quelques commentaires sur les épreuves organisées en 2024-2025.

Ce qui était inscrit au calendrier c'est Gujan-Mestras qui s'invitera à l'Open de France les 22 et 23 novembre 2025. Le championnat de France 2026 aura lieu à Orléans, une première pour le comité Val-de-Loire. Pour les épreuves du Grand Chelem, trois ont été organisées en 2024-2025, à Vichy dans le cadre du Festival des Jeux du mois de septembre, à La Valette du Var début février 2025 et aux Sables d'Olonne en avril 2025.

Vichy permettait de pouvoir faire un tournoi avec une salle totalement gratuite, gros avantage pour les joueurs venant habituellement à Vichy. Ces trois épreuves ont fourni de beaux plateaux de joueurs et invitent à un retour.

D'autres candidatures se sont manifestées, notamment Dijon, en attente de retour.

Vichy va être difficile en 2025-2026, leurs remarques peu satisfaisantes, freinent l'envie d'y retourner. Nous sommes dans l'attente d'un contact téléphonique.

Nancy serait prête à organiser à la place de Vichy, la date restant à déterminer, les salles y étant également gratuites.

Pour le Grand Chelem, nous souhaitons substituer Nancy à Vichy pour la saison 2025-2026, puis Chamalières à partir de 2026-2027. Pourquoi Chamalières ? Il y a une très belle salle, nous y avons organisé un championnat de France dans de très bonnes conditions cette saison et c'est quasiment gratuit, donc Chamalières serait partante pour organiser une épreuve du Grand Chelem de façon récurrente. C'est une destination où les joueurs de Classique sont déjà allés plusieurs fois.

Sur les festivals fédéraux, nous nous posons des questions, notamment, à propos de Vichy et Gréoux, la participation n'a pas été très importante cette année, correcte à Gréoux, mais à Vichy relativement basse. Ce sont des problèmes spécifiques à Vichy, ouvrir une salle le soir n'est pas forcément très facile. Nous avons dans l'idée de muscler le programme classique à Gréoux, et de l'abandonner à Vichy, ce qui orienterait quelques joueurs de classique vers Gréoux que vers Vichy, mais il n'y a pas de décision prise.

À Vichy, nous sommes satisfaits par l'Open du Bourbonnais, qui est un tournoi qui marche bien, le vendredi en parallèle du tournoi Duplicate en Paires. Les deux épreuves du début de semaine souffrent de la concurrence due aux Opens Duplicate simultanés au Championnat Vermeil. Auparavant, il y avait quelques joueurs, non qualifiés au Championnat Vermeil, venant jouer les épreuves classiques ce qui permettait d'étoffer notre activité.

Ces gens-là ont été perdus mais il reste quand même des gens passionnés par le Classique. Toutefois, un championnat de France Honneur à 22 joueurs pour décerner un titre, c'est peu. Pour la Coupe des Sources, c'est moins grave. Une réflexion est menée par rapport à ce Championnat Honneur, pour revenir à ce qui se faisait auparavant, soit de décerner les titres de série B et C lors du championnat de France Classique. Nous n'osons pas organiser des épreuves Classiques à Vichy durant la semaine, ce qui pourrait vous amener à faire des propositions. Par exemple, faire du classique tous les jours dans la salle de Presse, très belle pour cela.

Sur les travaux en cours, ClassiGest a été évoqué. Cela semble bien parti. L'objectif était de l'avoir disponible à la rentrée 2025-2026 mais le logiciel SClassic sera opérationnel, les modifications nécessaires sont en cours.

La question a été posée de savoir si le Tour de France Classique allait être renouvelé. Il ne le sera pas pour la saison 2025-2026.

La DNSC est prête à faire des actions ciblées en 2025-2026 dans les comités qui seraient demandeurs et dont nous attendons les desiderata.

Nous réfléchissons également aux redevances des tournois classiques, dont les tarifs sont figés depuis plusieurs années, 1,50€ par joueur, gratuit pour les moins de 25 ans et gratuit pour les championnats régionaux. Nous proposerions un maintien de 1,50€ pour les tournois 5-6 rondes, 2€ pour les tournois entre 7 et 11 rondes, notamment pour tous les tournois en 8 rondes, 2,5€ pour les tournois en 12 rondes, soit les tournois qui ont lieu sur deux journées. Le maintien de la gratuité pour les moins de 25 ans et les championnats régionaux. Nous souhaiterions que cette gratuité soit étendue au Masters, qui ne présente pas un enjeu financier important, 8 ou 10 joueurs selon les comités et qui qualifie les joueurs.

Un vote est organisé pour les évolutions des redevances des épreuves Classique.

Nota : tous les votes et leur résultat ont été compilés dans un document unique joint.

Présentation des scénarios envisagés d'adaptation de l'organisation de l'Assemblée Générale et de la représentativité des Comités dans cette assemblée - Christian Couvreur, Brigitte Hourtal, Jean-Jacques Capdeville et Thierry Hauw

Brigitte va parler des différents scénarios analysés par la commission et ceux qui n'ont pas été retenus notamment le changement de la date pour l'Assemblée Générale. Elle va faire une phrase introductive puis laissera la parole à Thierry.

Notre commission a été chargée de travailler sur des scénarios d'adaptation de l'Assemblée Générale pour donner suite à la dernière tenue à Aix-les-Bains. Nous avons aujourd'hui deux pistes de travail.

Une qui traite de la représentativité des divers corps électoraux sur laquelle Thierry a travaillé
Une seconde qui porte sur les questions complémentaires pouvant être posées soit en amont, soit le jour de l'Assemblée générale.

Thierry annonce que dans la commission, nous avons imaginé plusieurs scénarios et en avons conservé trois.

Cela concerne la représentativité en nombre de voix des délégués pouvant participer à l'Assemblée Générale et ayant un droit de vote. Il faut savoir que chaque comité dispose d'un représentant qui est le Président et qui peut être représenté, les délégués pouvant, eux, être remplacés. Les huit représentants du Bureau Directeur, quant à eux, ne peuvent être remplacés. La présentation de ces scénarios est faite à l'aide d'un tableau comparatif.

La question qui est posée : « Combien de délégués souhaitons-nous avoir lors de l'A.G. ? »

Il est regrettable de voir des délégués quitter l'Assemblée Générale avant d'avoir voté et ce pour des motifs fallacieux.

Les présidents des Directions Nationales, ont une voix, cumulative avec une autre éventuelle fonction, et le Président du CNEDD a également une voix.

Jean-Marc évoque sa déception sur ce point. Il rappelle qu'à la dernière Assemblée Générale à Aix-les-Bains certaines personnes sont sorties avec des larmes aux yeux, l'Assemblée générale dure éternellement, la comptabilité n'est pas prête, chose normale à cette date-là. Nous avons discuté la dernière fois de déplacer la date mais, apparemment, le débat est clos, la décision de rester sur Aix-les-Bains étant prise. Rien ne changera à l'A.G.

Je vais prendre trois minutes car c'est important. Ce qui se passe généralement, c'est quand les comités arrivent à faire le plein, les gens s'ennuient et partent ou sont outrés par l'ambiance qu'il y a. Nous ne nous attaquons pas aux vrais problèmes.

La représentativité ne va pas changer grand-chose, et sans dénier le travail qui a été fait, je n'ai pas tout à fait cette position. Il vaudrait mieux parler de mandat plutôt que de vote, c'est de la sémantique. Et pourquoi continuer à vouloir rester à Aix si l'on n'est pas prêts ? En janvier, on fait un CA en deux jours qui pourrait permettre d'intégrer l'Assemblée générale et d'aller sur les réalités, ce sont les présidents du comité qui décident de l'orientation des votes. Un comité divisé est rarement divisé sur un sujet.

Pourquoi ne pas faire une A.G. en janvier qui permettrait d'avoir tout prêt avec des représentants, un par comité et qui auraient des mandats en fonction du nombre de licenciés. Ceci est mon point de vue mais nous n'en discutons pas aujourd'hui. On reviendra sur le fonctionnement sans doute une autrefois.

Le report de l'A.G. n'est pas enterré et doit être rediscuté, la disponibilité des comptes restant un vrai sujet. Cela dépend des tâches des employés et de la rapidité du cabinet comptable à produire ces comptes.

Sylvie fait remarquer qu'il est plus pratique de réunir beaucoup de personnes sur un festival, notamment à Aix-les-Bains, que sur une réunion ponctuelle (cf. le C.A.). Elle précise que pour avoir été trésorière pendant 10 ans, avoir les comptes dans les temps était réalisable mais pas facile. C'était toujours la course parce que la réunion avec le cabinet vers le 20 ou le 25 septembre et le temps qu'il envoie les documents, entre le 5 et le 15 octobre, laissait très peu de temps à Séverine et au trésorier pour préparer les tableaux et les présentations.

« Est-ce qu'il y a des choses qui ont changé au niveau du cabinet ou de la comptabilité pour que ce ne soit plus faisable ? »

Pour la représentativité et le nombre de participants, ce qui existe depuis très longtemps ce sont les délégués représentant le nombre de licenciés par comité, dont le but est de représenter la diversité du comité. Il serait dommage que l'AG d'une fédération de 15.000 personnes ne dispose pas de cet outil démocratique. De plus, même si de nombreux délégués votent à l'unanimité avec leur président, ce n'est pas le cas de tous les comités. Il est important que cette diversité puisse exister. Dans les scénarios proposés, le quasi-équilibre entre président (39) et délégués (42) conviendrait et représenterait cette diversité.

L'avantage, en fonctionnant par tranche au lieu du pourcentage utilisé précédemment, permet de limiter le nombre de représentants pour les petits comités en nombre de licenciés.

Thierry fait remarquer que d'une part le cabinet comptable, situé à Lyon, est fermé au mois d'août et que la période fin août début septembre est très lourde pour Séverine. Il est difficile d'avoir tous les comptes au bon moment. Toutefois, l'allègement de certaines tâches -gestion des licences- doit permettre de dégager un temps précieux.

Régis demande « Est-ce qu'il ne pourrait pas y avoir un minima, au moins un délégué par comité voire par ligue ? ». On constate que deux ligues qui sont pratiquement aussi importantes que certains comités et n'auront aucun délégué à cette assemblée.

Véronique rapporte qu'il y a des gens qui ne sont pas forcément délégués, qui ne viennent pas à l'A.G. et qui souhaitent quand même pouvoir participer. Une demande lui a été faite par un président de club, au-delà de chercher une représentativité plus adaptée : « Est-il possible de retransmettre l'A.G. via la chaîne YouTube de la FFSc ou autre canal de communication ? »

La méthodologie de vote et la diffusion sont des sujets qui seront débattus au sein du bureau directeur.

Le résultat du travail et de la réflexion de la Commission propose trois scénarios différenciants. Nous vous proposons de voter pour une des tranches : 250, 300 ou 400.

Un vote est organisé sur la représentativité des corps électoraux à l'A.G.

Nota : tous les votes et leur résultat ont été compilés dans un document unique joint.

Brigitte rappelle à propos du système de vote qui vient d'être évoqué que nos textes prévoient un vote à main levée, sauf si au moins un tiers des membres présents demandent un vote à bulletin secret. C'est ce qui figure dans le règlement intérieur actuellement en vigueur de notre fédération.

Notre commission a réfléchi sur la question et s'est rendu compte qu'il y avait des considérations techniques à prendre en considération et qu'un séminaire va réétudier cette question. Aujourd'hui, nous n'irons pas plus loin sur ce sujet et nous n'avons pas de proposition à faire.

Le troisième point travaillé par notre commission : les questions complémentaires qui pourraient se poser en A.G.

Rappelons que l'ordre du jour d'une assemblée générale est réglementé, tant par les sources du droit que par une abondante jurisprudence. Pourquoi ? Parce qu'on ne peut pas dire à un moment donné qu'on ne va pas traiter lors de l'assemblée générale une partie des points qui étaient inscrits à l'ordre du jour ou au contraire en rajouter. C'est ce dont on va maintenant parler, mais pas n'importe comment.

L'ordre du jour est établi, à la FFSc, par le bureau directeur. Il est envoyé, avec un délai précisé dans le règlement intérieur, à l'ensemble des membres et le libellé doit être précis. On ne doit pas poser des questions qui seraient sujettes à interprétation comme « l'Assemblée générale doit-elle délibérer du maintien de M. X à son poste ? » Non, ce sont des questions qui portent à confusion et qui ne doivent pas être portées à l'ordre du jour. De la même manière, l'Assemblée générale ne pourra délibérer que sur les points portés à l'ordre du jour et ne peut pas se terminer avant que tous les points portés à l'ordre du jour aient été examinés. On ne peut pas dire « on n'a plus le temps, il est trop tard, on le verra une prochaine fois », ce n'est pas possible.

Cela étant dit, pourquoi ? Car il y a eu quand des jugements au motif que des personnes qui se sont estimés lésées ont souvent introduit des recours en disant « si j'avais su que ce point n'avait pas été traité, je n'aurais pas abordé l'Assemblée générale autrement » ou « au contraire, si j'avais su que ce point porté dans les questions diverses et on va y venir avait été ajouté, mon temps de préparation n'a pas été suffisant ». Beaucoup de jurisprudences ont été trouvées dans ces deux domaines-là nous amenant à être très prudents, à la fois sur la rédaction de l'ordre du jour, le respect de l'ordre du jour lors de l'Assemblée générale et sur « Qu'est-ce que c'est qu'une question diverse ? » et « Qu'est-ce qu'une question complémentaire ? ». Il y a une nuance entre les deux. À l'ordre du jour, nous trouvons classiquement le rapport moral, le rapport financier, le budget, et une ligne « Questions diverses ». « Que sont ces questions diverses ? » Ce n'est pas une session de rattrapage d'un conseil d'administration qui aurait eu lieu quelque temps avant, par exemple d'aujourd'hui, où on dit « on a oublié ça, on va le mettre à l'Assemblée générale ». Non, une question diverse, doit être un point mineur n'ayant aucun impact sur le fonctionnement ni sur l'activité de l'association. De la même manière, une question diverse, ne doit pas nécessiter de préparation, de réflexion ou d'une étude préalable par les membres de l'Assemblée générale et ne concerne que des points mineurs, et ne nécessite aucune délibération. Voilà ce qu'est une question diverse.

Alors, « Est-ce que malgré tout, on ne peut pas poser de questions dites complémentaires ? » Oui, bien sûr, et ça a été évoqué depuis que je suis arrivée dans cette réunion, où il a été mentionné plusieurs fois le terme de réunions démocratiques, de ce que pourrait être une Assemblée générale. C'est le lieu de l'expression de l'ensemble des licenciés via leurs délégués et un moment où on peut poser des questions.

« Qu'est-ce que c'est qu'une question complémentaire ? » C'est une question qui peut être, à un moment donné, ajoutée à l'ordre du jour. Comment ? C'est ce qui est écrit là.

Alors, soit elle va émaner pendant la réunion, et là, on est sur ce qu'on appelle, en droit, les incidents de séance. Cela signifie que pendant la séance, un fait délictueux serait révélé, et

entraînerait de facto le rejet d'un ou de plusieurs membres du bureau, et donc une motion de censure. Cela est le premier cas de figure, qui serait une question qui apparaîtrait pendant la séance. Une question complémentaire pourrait être ajoutée à l'ordre du jour, dès lors qu'elle aurait été posée avant. Ce « avant », nous vous proposons que ce soit six semaines avant la date de l'Assemblée Générale, et que la question soit posée par courrier ou par courriel au siège de la Fédération Française de Scrabble. Elle sera étudiée par le bureau directeur, qui décidera si on valide ce point comme un question complémentaire à l'ordre du jour, et auquel cas, bien sûr, si la convocation avait déjà été envoyée, il y aurait un additif, ou le point serait ajouté au projet d'ordre du jour.

« Pourquoi le bureau directeur examinera la question ? » Parce que le bureau directeur doit se demander si ce n'est pas une question qui préalablement doit être étudiée par un conseil d'administration avant d'être portée directement en Assemblée Générale. Voici ce que nous vous proposons. Dans le règlement intérieur actuel, il y a l'article 7.1, la convocation à l'Assemblée Générale ordinaire. Le 7.1.1, c'est la convocation, 7.1.2, les destinataires, 7.1.3, les modalités, 7.1.4, la tenue de l'Assemblée Générale et nous proposons l'ajout de l'article 7.1.5, Questions complémentaires.

Les membres listés à l'article 7 des statuts, c'est-à-dire les membres de l'Assemblée Générale avec voix délibérative, peuvent faire des propositions pour l'ordre du jour de l'Assemblée Générale. Seules les propositions reçues par courrier ou courriel au siège de la fédération au moins six semaines avant la date de l'Assemblée Générale pourront être inscrites à l'ordre du jour, dès lors qu'elles auront été validées par le bureau directeur.

Nous avons analysé justement cette question dans les textes de plusieurs fédérations pour arriver sur ces six semaines qui nous paraissent le délai le plus adapté. C'est un délai qui permet aux membres, notamment à celui qui a posé la question, le temps de préparation nécessaire.

Sylvie fait remarquer que l'on doit sûrement trouver différentes façons de faire selon les différentes associations ou fédérations. Elle est surprise, bien que ne remettant pas en cause le délai de six semaines, que l'on puisse proposer quelque chose pour un ordre du jour dont on n'a pas déjà connaissance. Nos textes prévoient un envoi 15 jours avant l'A.G., on ne va pas, un mois avant ce délai, envoyer quelque chose. Cela semble curieux.

Brigitte précise que l'ordre du jour est classique, au regard de toutes les années précédentes : rapport moral, rapport financier, budget, tarifs. C'est une question « inhabituelle » ou très spécifique à certains comités méritant un débat qui est amenée par ce biais-là.

Sylvie avait des questions assez précises sur le rapport financier et ne sachant pas ce qui va être présenté la question ne sera pas abordée.

Elle ne peut donc pas le proposer en question complémentaire avant.

Brigitte précise que l'on n'est pas dans le même cas de figure. Le rapport financier est un point qui est inscrit à l'ordre du jour. Que tu poses des questions, c'est justement le rôle démocratique d'une Assemblée générale. Que tu poses des questions sur ce point qui lui est inscrit à l'ordre du jour pendant l'Assemblée générale, c'est tout à fait normal et je dirais même que c'est comme cela que ça doit se passer. Nous arrivons sur une autre question pour le bon déroulement de l'Assemblée générale. Cela n'est plus de se demander si le point est inscrit à l'ordre du jour ou pas, mais sur la police des débats qui relève du président de l'Assemblée générale. Une question sur un point qui est inscrit peut être posée, mais ce n'est pas une question complémentaire, cela fait partie du débat qui doit être organisé.

Une question complémentaire va peut-être être ajoutée à l'ordre du jour définitif qui sera envoyé, et du coup elle serait soumise à délibération, voire vote.

Un vote pour l'ajout au règlement intérieur de l'article 7.1.5 est organisé.

Nota : tous les votes et leur résultat ont été compilés dans un document unique joint.

12h15 – 14h15 Repas en commun pour ceux qui seront présents à Paris

Point sur les actions en cours et à venir sur le périmètre Promotion/Communication, incluant le nouveau Scrabblorama - Pascal Astresses

Pour faire écho à l'échange entre certains participants à propos des partenaires, nous avons pris le parti de communiquer sur ces partenaires notamment dans la revue Scrabblorama, ceci faisant partie de nos accords.

Durant les six derniers mois la revue Scrabblorama n'a pas été diffusée mais sur le numéro 512 qui vient d'être édité, la quatrième de couverture fait apparaître la totalité des partenaires institutionnels ou autres et notamment les collectivités territoriales.

Il était important de respecter notre engagement vis-à-vis de cette visibilité que l'on doit apporter à nos partenaires. C'est du donnant-donnant, nous devons respecter nos engagements.

En ce qui concerne la communication fédérale, nous avons défini trois axes et deux objectifs. Pour les axes nous avons retenu des verbes d'action.

Le premier, prioriser : nous avons souhaité rendre prioritaires nos actions de communication, parce que faire, c'est bien, mais faire savoir, c'est tout aussi important. Le développement de la communication est une réelle priorité pour le BD.

Le deuxième, structurer : depuis le dernier trimestre 2024, nous avons un « Community manager », Florient Defossé, dont 25 % du temps est consacré aux opérations de communication.

Le dernier, piloter : nous avons jugé indispensable de faire un suivi en temps réel de plusieurs indicateurs clés et avec des objectifs associés. Christian et Jean-Jacques l'ont évoqué ce matin avec la plateforme « dirigeants », qui permet un suivi très précis de ces indicateurs.

Les deux objectifs cités concernent la communication externe et la communication interne.

Pour la communication externe, le SGP a déjà été évoqué. En revanche, un focus sur les réseaux sociaux, Facebook, Instagram, TikTok, Instagram et la chaîne YouTube s'impose.

Nous avons aussi les supports de communication que vous connaissez, Z-Card, kakémonos et X-Banner, les nappes aux couleurs de la fédération, vues notamment à Aix-les-Bains ou à Vichy. Le « Covering », qui a été fait avec l'aide des établissements Cléron pour trois véhicules habillés aux couleurs de la Fédération.

Le partenariat « Médiaposte », pour lequel la fédération a investi de façon significative dans le cadre d'un partenariat, dont on fera un bilan et dessiner des perspectives. L'objectif est de pouvoir la saison prochaine, travailler en autonomie avec des ressources en interne, notamment Adrien et Florient qui nous permettront de nous affranchir de ce qui a pu être fait avec « Médiaposte ».

L'Open Data, par comparaison avec ce que fait la Fédération française des échecs, permet d'afficher différentes données à destination des internautes, licenciés ou non. Il existe des

outils qui permettent de faire un suivi extrêmement fin, à l'échelle nationale, mais aussi à l'échelle régionale, avec la typologie des licenciés, et différents critères pour obtenir des données très détaillées avec des graphiques associés, c'est l'outil « Looker Studio ». La réflexion est en cours.

La communication interne se fait via la newsletter, à laquelle nous sommes très attachés, et nous venons de franchir le cap des 7.000 abonnés à ce support, « Caramel Info, c'est l'info qu'il vous faut ».

Nous avons souhaité faire des éditions spéciales en fonction des épreuves, comme par exemple, le championnat de France Jeunes à Perreux. Et puis il y a le Scrabblorama New-Look dont tous les clubs ont été destinataires. Nous avons également créé des boucles WhatsApp pour le BD et le CA, permettant d'alerter au plus tôt pour toute information utile.

Le Mailing Club auquel nous recourons, notamment dernièrement pour signaler la cyber-attaque. La diffusion de ce Mailing Club est assurée par la plateforme « Brevio », outil également utilisé pour diffuser la newsletter ou les mailings aux licenciés.

Nous avons utilisé des écrans à Aix-les-Bains pour communiquer des messages divers et variés et mis sur pied les animations musicales pour les remises de prix afin de les dynamiser et les rendre attractives pour fidéliser le plus grand nombre possible de participants.

Je voudrais faire un focus sur le SGP, dont nous avons déjà parlé. Nous constatons que 16 comités n'ont posté aucune information dans la rubrique Hexagonal. Nous devons tous nous mobiliser pour qu'il y ait des contributions. Vous avez la possibilité de mettre en plus du texte, des photos et c'est simple d'utilisation, alors n'hésitez pas. Pour les photos, n'utilisez que celles libres de droits, des photos prises dans vos comités respectifs : remises des prix, un focus sur un joueur, un club, etc. Les photos concernant des enfants doivent impérativement recueillir une autorisation des parents.

Les correspondants locaux, anciennement producteurs pour Scrabblorama, peuvent reprendre cette activité et la liste des correspondants sera mise à jour en fonction des évolutions ou changements de personne.

Parlons à présent des réseaux sociaux de la Fédération.

Facebook est le canal historique et celui qui est le plus utilisé. Nous avons la volonté d'utiliser les autres canaux existants, pour conquérir et séduire un nouveau public en rajeunissant notre moyenne d'âge. Nous devons montrer qu'être jeune et jouer au scrabble n'est pas incompatible, ce jeu ayant des attraits multiples. Les objectifs sont d'avoir des publications percutantes vers ce public jeune et dynamique. Cela doit être interactif pour faire de la personne un acteur de la communauté. Je vous propose cette maxime autour des 7C, qui précise que lors d'une rencontre avec un support médiatique, vous devez être : clair, concis, concret, correct, cohérent, complet et courtois.

Attirer les médias est notre volonté. Lors du festival de Vichy, France 3 est venue pour couvrir le festival et a interviewé des arbitres, le champion de France, et quelques autres personnes. Un des reportages de France 3 mettait récemment le championnat régional de Bretagne à l'honneur – merci à Jean-Marc et à son équipe – et nous avons mis ce reportage en ligne sur le SGP.

La chaîne YouTube de la FFSc procure une énorme satisfaction, puisque nous avons multiplié par deux le nombre d'abonnés, qui est à 1,3K. Nous avons réussi à attirer les licenciés qui vont sur la chaîne YouTube, s'abonnent et consultent les vidéos. Et nous devons nous inspirer, en ce domaine, des bonnes pratiques utilisées par la Fédération Française des Échecs.

Nous devons comprendre ce qui plaît à notre public cible. Nous devons générer des formats courts, des formats participatifs, qui sont les deux mots clés, à partir desquels nous construirons notre stratégie de communication. Mais le public varie, notamment sur TikTok plus particulièrement adapté et destiné à un public jeune. Nous avons de la matière et nous allons le développer lors de la prochaine saison, et Florient en tant que Community Manager, nous sera d'une aide précieuse. D'autres personnes en interne seront sollicitées.

Par exemple la petite vidéo qu'Alexis Allagnat a préparée est quelque chose dont on doit s'inspirer.

Par rapport à la publicité, nous avons des possibilités et réfléchissons à ce que nous pourrions mettre en place. Notre stratégie de communication doit être structurée et les rencontres avec Médiaposte nous ont éclairé. Le bilan dressé, n'a pas totalement répondu à nos attentes, mais l'expérience avec ce partenaire nous a permis de capitaliser sur des bonnes pratiques que nous pourrions utiliser la saison prochaine.

Les supports de communication de la FFSc doivent être utilisés dans les comités bien que certains d'entre eux n'aient pas récupéré certains éléments mis à leur disposition, notamment la X-Banner. Nous avons aussi réalisé des nappes pour couvrir les tables de présentation de remises de prix entre autres. De même que le « covering » pour trois véhicules personnels, ceux de Jean-Marc Delcourt, Jean-Jacques Capdeville et Pascal Astresses.

Le « covering » a été réalisé par les établissements Cléron et payé par la FFSc, pour ces véhicules appartenant à des particuliers.

Et la Z-Card, bien connue de tous et qui est un excellent support de communication.

Un nombre de Z-Cards équivalent à 110 % du nombre de licenciés a été fourni aux comités. De nouveaux exemplaires seront imprimés cet été.

La communication digitale est aussi un élément important. Notre nombre d'abonnés à Caramel Infos dont nous venons de franchir le cap des 7.000 est encourageant mais nous avons des marges de progression. Ce chiffre englobe plusieurs centaines de personnes non licenciées. L'abonnement se fait en ligne à partir du SGP et il faut encourager à tous les niveaux les personnes à s'abonner. Des outils dans « Brevo » nous permettent d'analyser la provenance et le nombre de clics générés par la consultation.

Nous allons parler de la plateforme « Dirigeants » demandée par le bureau directeur. L'idée est de fournir au BD une vision claire et centralisée des données essentielles liées à l'activité de la fédération, notamment suivre les indicateurs sur le nombre de licenciés. Mais aussi les remontées statistiques de la fréquentation du SGP, en constante augmentation. Nous sommes également attentifs au téléchargement des applications, des logiciels, DupliJeu et ClassiJeu.

Scrabblorama. De nombreux échanges sur ce sujet, au sein du BD, ont conduits à faire des constats et prendre des décisions. Il était anormal que le nombre d'abonnements soit en régression et un nombre de téléchargements du PDF qui lui stagne voire diminue. Un groupe de travail a été créé et une mission a été confiée à Franck Maniquant qui a abouti au journal distribué à Vichy. Nous allons être attentifs au nombre d'abonnés à cette revue. Nous avons souhaité qu'il y ait un choc de modernité. Les premiers retours sur la nouvelle mouture de « Scrabblorama newlook » que nous avons eus sont plutôt positifs. La pagination de la revue a été réduite et la partie des jeux, expurgée.

Nous avons contacté la société « Abomarque » pour suspendre les abonnements en cours des 343 licenciés recensés. Nous avons contacté ces personnes pour leur proposer trois options :

- Continuer leur abonnement avec la nouvelle revue ;
- Procéder à un remboursement avec une résiliation de l'abonnement ;
- Faire don de la somme résiduelle pour alimenter la cagnotte jeune.

Le 30 juin 2025 étant la date limite de réponse, toutes ne nous sont pas encore parvenues, 1/3 des personnes n'ayant pas répondu. Ceci représente 2.268,87 €uros qui pourraient venir alimenter la cagnotte jeune, actuellement créditée de 695€uros, en provenance de 80 personnes. 192 demandes d'abonnement pour la version papier de la nouvelle revue ont été effectuées, sachant que cet abonnement intègre la version digitale, qui peut être contractée pour 10€uros. La version papier est de 28€uros pour 4 numéros. Deux demandes d'abonnement à la version digitale uniquement, et 16 demandes de résiliation pour un montant total de 529,58€uros. La distribution de cette nouvelle revue est en cours. 2.500 exemplaires ont été distribués aux festivaliers présents à Vichy, et des envois postaux sont effectués à destination des clubs pour un nombre correspondant à 60% des licenciés de chaque club.

La parole est donnée aux membres du C.A. qui souhaitent s'exprimer sur ce sujet.

Jean-Marc avoue être très partagé sur le nouveau Scrabblerama, par rapport aux ambitions qui étaient les siennes. Une d'entre elles est réussie, le nombre de numéros réduit à quatre numéros au lieu de douze, ce qui entrainera une diminution des coûts. En essayant d'être le plus objectif possible il reconnaît que la présentation est plus moderne. Mais il ne constate quasiment aucun changement avec la version précédente. Il se pose la question « Pourquoi les gens ne s'abonnaient-ils pas avant ? Et ils vont s'abonner maintenant, alors que c'est quasiment le même contenu. On continue à voir des choses qui pourraient très bien être dans le site grand public. Il aurait préféré que ce journal, par exemple, parle du site grand public, que l'on essaye aussi de donner des explications. Scrabblerama est un canal d'informations pas seulement un canal de compte rendu ou de compétition. Il estime que rien n'a changé, si ce n'est les parties qui ont été supprimées, sachant que pour jouer des parties, il y a beaucoup d'autres moyens. Ce qu'il aurait aimé voir, c'est que Scrabblerama serve de canal d'informations supplémentaires. Il ne remet pas en cause le travail de Franck qui est très bien, mais c'est exactement le même Scrabblerama. Il s'inquiète sur la façon de faire revenir des gens qui ne lisaient plus l'ancienne version de Scrabblerama, parce qu'ils n'y trouvaient pas d'intérêt. Il espère voir le nombre de lecteurs passer de 800 à 4 ou 5.000 ce qui serait une belle preuve de cette évolution.

Christian signale que le bureau directeur a fait un appel à candidatures pour étoffer le comité de rédaction, composé actuellement de personnes partantes pour y participer, dont des personnes du bureau d'ailleurs. Nous avons eu le plaisir d'avoir cinq candidats qui n'avaient jamais participé précédemment et qui vont nous amener des nouvelles idées de contenu. L'objectif qui est donné à Franck est de les intégrer et de travailler avec eux, que nous ayons des échanges avec eux avant le prochain numéro pour travailler sur le contenu.

Jérôme pense que ce dont souffre le plus Scrabblerama depuis quelques années est le manque de rédactionnels. La revue est plus une revue de jeux que d'informations. Nous ne pouvons jeter la pierre sur personne, mais ce que les lecteurs appréciaient particulièrement était les comptes rendus de Thierry Chincholle sur un festival, des comptes rendus de tournois, rubriques qui n'existaient plus. Il manque une note rédactionnelle que les gens ne retrouvent plus par rapport à la quantité de jeux, même si ceci est bien.

Sylvie ajoute qu'il ne faut être d'emblée trop négatif, bien qu'elle s'attendait à autre chose par rapport à ce qui a été proposé. Mais, le temps doit être laissé au comité de rédaction de s'organiser, cela étant le premier numéro. Quelques petits changements tout de même au

niveau rédactionnel, ainsi que le renouvellement de la mise en page, des graphismes, etc., et en se plongeant un petit peu dans chaque type d'article et genre de rubrique on peut également le constater.

Pascal précise qu'effectivement, la donnée économique signalée plus tôt est importante. Mais ce qui lui paraît plus important encore, est le fait que nous ayons une revue qui se rapproche plus de ce que nous pouvons en trouver en kiosque. L'objectif de la modernisation de la revue est atteint. Il estime que la revue a bien changé et que les évolutions se feront au fil des futurs numéros. Le comparatif avec les revues des autres fédérations est plutôt flatteur. Il est optimiste sur l'avenir de la revue.

Toutefois quelques dysfonctionnements ont été relevés dans la distribution des colis à destination des clubs et comités, dus en particulier à un manque clair de communication. Un mailing club sera réalisé pour pallier cette défaillance.

Il ajoute que la fédération a fait réaliser trois kakemonos faisant état de son partenariat avec CAPA (Colosse Aux Pieds d'Argile) auquel le bureau directeur est très attaché. La fédération n'est pas spécialiste des violences sexuelles et sexistes, il est donc important de s'entourer de l'expertise d'associations spécialisées sur le sujet.

Il souhaite s'arrêter sur le partenariat avec Médiaposte auquel trois objectifs étaient fixés :

- Faire connaître les applications fédérales, ClassiJeu en priorité et DupliJeu ;
- Booster la visibilité de la FFSc par des shorts ou des réels sur les réseaux sociaux ;
- Recenser les prospects et les contacter avec une approche proactive.

Le premier objectif, est atteint même si c'est moins parlant pour DupliJeu que pour ClassiJeu
Le deuxième objectif, est au-delà de nos espérances.

Nous allons nous arrêter quelques minutes sur le troisième objectif. Nous avons réalisé avec Florient une communication depuis le siège fédéral sur ces prospects. Ce sont des personnes qui laissent leurs coordonnées sur des shorts pouvant être mis en ligne ou diffusés. Nous avons atteint quasiment 700 prospects. Ce sont des personnes non licenciées qui ont de l'appétence pour le jeu de Scrabble. La communication a été faite par courriel à toutes ces personnes. Nous leur avons fourni un bon, en leur présentant la Fédération, la boîte à outils et tout ce qui peut être fait. Il y avait également un bon pour aller jouer une partie en club. Il y a eu quelques retombées positives mais insuffisantes. Nous avons souhaité que, parallèlement à cette communication nationale, il y ait un relais de proximité à charge pour tous les comités d'entrer en contact, téléphoniquement ou par courriel, avec les prospects. Le plus grand nombre se situe dans la région parisienne. La liste nominative de ces prospects a été communiquée à chaque comité pour les personnes le concernant. Les résultats des contacts passés sont peu probants et pour finir la prise de licence se compte sur les doigts d'une main.

Sur un autre sujet, que nous ne pouvons passer sous silence, cela faisant partie de la communication de crise, la FFSc a été victime pour la première fois de son existence d'une cyberattaque. Cet incident a été fort bien géré par l'équipe des informaticiens de la fédération, sachant qu'aucune donnée sensible (données bancaires par exemple) n'est conservée dans les informations des utilisateurs. Nous avons donc communiqué sur cet incident et déposé une plainte en gendarmerie et fait une déclaration à la CNIL (Commission Nationale de l'informatique et des libertés). La plainte a été classée sans suite. La communication que nous avons effectuée et les mesures prises pour éviter une nouvelle attaque, bien que se voulant rassurantes, ont tout de même inquiété quelques scrabbleurs, qui se sont demandé s'ils pouvaient continuer à régler certaines prestations chez « Hello Asso ». Il faut préciser qu'aucun

site web ne stocke de données bancaires à l'exclusion des organismes autorisés (Banque de France, Le Crédit Mutuel pour la FFSc, ...)

Informations complémentaires sur les travaux des différentes Commissions

Commission Classements et Tournois (les sujets relatifs aux évolutions des Championnats de France, des Qualifs Interclubs, de gestion des Simultanés, et l'évolution du calendrier... seront abordés) - Jean-Marc Delcourt

Championnat de France

Nous devons voter sur la nouvelle formule de championnat pour qu'elle soit ou définitivement adoptée ou définitivement rejetée, c'est-à-dire revenir à l'ancien système. Il apparaît que cette nouvelle formule soit la bonne formule et nous comprenons que certains puissent ne pas être d'accord. La fréquentation soulève un problème au niveau des séries 4, qui remonte doucement, et pour les séries 5, 6 et 7, on constate une baisse de 50 %, non significative. Au niveau des séries 1, 2 et 3, la remontée est aussi en route.

Pour cette nouvelle formule deux discours peuvent être tenus. Il y a le fait de dire que se qualifier est de faire une performance qui répond à un certain nombre de critères qui font que vous êtes dans les meilleurs.

Pour éviter les qualifications qui se faisaient en allant chercher très loin des personnes pour trouver des candidats nous avons ouvert la possibilité de jouer en Open, ce qui a permis une augmentation de la fréquentation. Nous sommes au début d'une augmentation sans doute assez sensible des inscriptions.

Le premier discours sur cette réforme est donc de permettre à des joueurs qui ne vont pas à Vichy de pouvoir jouer plus sur la première moitié de saison. De pouvoir pour les quatrièmes séries, les plus concernés, marquer des PP4 voire mieux. Pour beaucoup, être qualifié au championnat de France, signifie « J'ai bien joué sur la phase qualificative et j'ai gagné ma place ». L'argument qui existe à Vichy doit être le même pour les phases qualificatives, il faut expliquer aux troisièmes séries que c'est aussi l'occasion pour eux de faire une journée qualificative, même s'ils ne sont pas concernés car cela fait un tournoi relativement important en termes de pourcentages. Plus il y en aura, et plus ce tournoi sera important. La réforme est surtout basée sur ce point

Le deuxième discours du retour en arrière, nous ne comprenons pas pourquoi. Les échos reçus sur la nouvelle formule sont plutôt positifs et le changement est compris, restent ceux qui seront contre parce qu'il faut être contre. Il serait vraiment dommage de revenir à un système qui permet d'aller à Vichy parce que l'on a les moyens.

Baptiste fait remarquer que les quotas et les paliers de certaines séries lui semblent étranges. Il pensait qu'il y aurait moins de qualifiés pour les championnats et qu'il y a quand même beaucoup de joueurs qui se qualifient. Il trouve également bizarre le fait que les joueurs étrangers ne jouent pas l'Open.

Annie, quant à elle, déplore que dans cette nouvelle organisation, les quatrièmes séries sont « confinées » dans leur case de quatrième série, et certains d'entre eux pouvaient espérer aller jouer avec les plus grands d'entre eux, c'est-à-dire les séries 1, 2, 3, et cela

n'est plus du tout possible. Elle regrette qu'il n'y ait pas de débat au sujet du calendrier, sachant que la nouvelle formule était en test sur deux ans. Elle est rejointe sur ce point par Sylvie. Annie estime dommage de ne pas avoir de quota, à définir, permettant à ces séries 4 de pouvoir participer au championnat supérieur. Il en va de même pour les séries 5, 6 et 7.

Jean-Marc explique que les quatrièmes séries se considéraient comme la vache à lait n'étaient pas considérées. Le championnat des séries 4 a été créé. Auparavant, ils jouaient les 1, 2, 3 et étaient aussi qualifiés dans les 4, mais dans l'indifférence complète. Certains marquaient des % de série 3, qu'ils peuvent continuer à faire, puisque dans le championnat des séries 4, il y a un Open avec des 1, 2, 3. Ils peuvent jouer. Ils peuvent également jouer le championnat des séries 1, 2, 3 en Open. Ils ne sont donc pas enfermés, bien au contraire, car ils peuvent jouer beaucoup plus. La seule barrière qui subsiste est le fait de jouer en 2 minutes.

De plus la nouvelle formule permet à plus de personnes de jouer la qualification des séries 4.

Jean-François fait observer que l'expérience n'a pas été menée à terme puisque le championnat des séries 1, 2, 3 n'a pas encore eu lieu hors de Vichy et que l'on ne peut mesurer la participation à l'Open.

La saison prochaine le championnat aura lieu en région parisienne avec un nombre de participants de 750 qui permettra l'organisation d'un Open. Open qui pourrait être désolidarisé du lieu du championnat et pour lequel cette éventualité n'a pas encore été abordée et qui n'est pas simple à mettre en œuvre. La commission ad hoc va travailler sur ce sujet.

Sylvie déplore que les séries 7 ne soient plus qualifiées d'office et souhaite une discussion sur ce point. Elle trouve dommage de ne pas pouvoir comme auparavant participer à la qualification supérieure. La qualification par séries sur une journée enlève, à son avis, l'enjeu de la réussite, le plaisir de pouvoir jouer une deuxième qualification et diminue la motivation. Elle ne comprend pas les quotas appliqués pour la qualification des séries 1, 2, 3. Elle estime que le mérite des joueurs qui réussissent n'est pas reconnu.

Elisabeth souhaiterait que les premières séries soient qualifiées d'office car ils boycottent la qualification et ensuite prennent les places qualificatives attribuées sur le championnat régional qui pourraient être distribuées à d'autres séries. Elle ajoute que les premières séries qui participent à la qualification sont toutes retenues.

Manuella approuve ce nouveau système, chaque joueur étant bien positionné dans sa série et peut jouer tout au long de l'année des épreuves lui permettant de se confronter aux séries supérieures en vue d'une montée en série. Le nouveau système bouscule les habitudes des joueurs accoutumés aux qualifications en chaîne. Elle relaie la remarque de Marie-Thérèse concernant le championnat des séries 4 qui est mal positionnée à son avis. Son déplacement en milieu de semaine à Vichy permettrait une

fréquentation accrue. Ce sujet sera abordé en réunion de la commission Classements et Tournois.

Serge est favorable à la réforme du mode de qualification. C'est un formidable brassage qui allie l'avantage pour des joueurs qui ne pouvaient jouer qu'une épreuve de sélection et s'ils avaient mal joué s'arrêtaient là. Les phases 1, 2, 3 ne correspondaient pas forcément. Ceci, ainsi que la participation, est un point important. Il estime que la communication sur ces qualifications n'est pas bonne et que leur désignation devrait être changée. Car la dénomination actuelle fausse la participation des joueurs estimant que si une qualification est pour les séries 4, par exemple, elle ne correspond pas aux autres séries. Il précise plus tard que pour les quatrièmes séries qui sont actifs actuellement, une bonne partie des PP4 qui sont distribués, est sur les semaines de simultanés qui s'adressent majoritairement à un public retraité. Le nouveau système de qualification permet aux joueurs actifs de multiplier les chances de rencontrer des joueurs de séries supérieures avec le brassage qui est proposé sur la multiplication des tournois ouverts et c'est non négligeable. Il est très important de penser à nos actifs, alors que des joueurs qui n'ont pas le niveau de passer de troisième série, la série 4 leur est forcément moins facile à accéder par le fait qu'ils ne pouvaient pas jouer avec l'ancien système des tournois majeurs. Une multiplication de tournois leur est proposée et je pense que le système est très bon.

Jérôme s'exprime sur les différents points abordés précédemment.

La détermination des quotas résulte d'une étude menée avec la Commission Classement et Tournoi et qui ont été faits de manière provisoire. La commission est en cours de travail afin de les affiner au mieux.

Pour les dates, ce qui avait été établi, est que la première compétition pour les séries 1, 2, 3 était à Aix-les-Bains, maintenant cela leur permet, en septembre, d'avoir une compétition validant des PP1. Et d'un autre côté, de mieux accueillir dans les clubs les septièmes séries. C'est pour cette raison que la qualification des séries 5, 6, 7 était reportée un peu plus tard au début de la saison, pour leur permettre une meilleure adaptation et bénéficier de plusieurs séances de club.

Pour l'attribution des points, dans les Opens, à Vichy cette année, pour les 5, 6, 7, il y avait 420 PP4 à prendre, sur l'Open parallèle. Pour les séries 4, il y avait 150 PP1, PP2, PP3, à glaner en cas de bonnes performances. Les joueurs ne sont donc pas lésés. Si l'on conservait l'ancien système, à la phase 1, il n'y avait pas de PP4 à prendre. Donc là encore les joueurs sont gagnants.

Pour terminer, il y a effectivement une poignée d'irréductibles qui boycottent la qualification des séries 1, 2, 3 ce qui est dommage. Il n'y a pas de passe-droit. C'est un championnat de France. Si l'on se réfère aux autres sports, tout le monde passe par des qualifications pour aller au championnat d'Europe ou au championnat du monde. Le fait d'être en première série ne signifie pas être intouchable. Il faut donc cesser avec cela.

Daniel salue la nouvelle proposition de championnat qui a été faite, mais rejoint l'avis de Sylvie sur l'enjeu, le plaisir et la motivation. Le système précédent permettant d'après lui de mettre en lumière « la crème de sa série ». Il ajoute qu'étant en première

série, il ne disputera plus la phase qualificative de sa série. Cela ne représente, à ses yeux, aucun intérêt, tout le monde étant qualifié.

Jean-Marc conclue en remerciant les personnes qui partagent ses points de vue. Il convient qu'il est difficile de satisfaire les joueurs de série 1, mais regrette que tous ne participent pas à la qualification, ce qui ressemblerait alors à une véritable qualification. Il retient l'idée de Serge, le renommage des épreuves, en précisant qu'il s'agit bien de phases qualificatives. Le système en test permet à des joueurs qui ne se déplacent pas (plus) de participer à ces épreuves et ce système permet de s'adapter aux joueurs par le biais des Opens. Il convient également que le système mis en place peut évoluer. En effet, toutes les remarques et propositions émanant des membres du C.A. ont été notées et seront étudiées en commission.

Un vote pour le maintien ou non du nouveau système de qualification est organisé.

Nota : tous les votes et leur résultat ont été compilés dans un document unique joint.

Classements

Une discussion est en cours au niveau de la commission Classements et Tournois de la FISF pour l'uniformisation des classements. La France a la particularité d'avoir des séries qui sont en points de classement, une série avec quatre paliers qui est sur des Points de Performance et trois séries qui sont au pourcentage, les séries 1, 2 et 3.

Pour les séries 5 et 6, nous allons faire rentrer la notion de PP. Les points de classement vont rester, mais à compter de fin septembre, cette notion de PP sera intégrée pour habituer les joueurs au même système que les séries 4. Ce système est un essai qui n'est pas imposé, et sera analysé sur une année. Nous devons cesser d'avoir des classements différents de ceux de la FISF.

Une explication de cette évolution des classements devrait paraître dans Scrabblorama.

Le calcul des barres appelle un minimum d'explications. L'ajout d'un nouveau type de licence dans trois fédérations, licence Loisir en France, licence Amicale au Québec et licence Sympathisant en Suisse implique leur ajout au niveau de la FISF. Les joueurs possesseurs de ces licences ne font pas de compétition. Un texte sera proposé à la FISF pour changer l'appellation de licence internationale, pour donner suite à cet ajout.

Notre système français utilisait un pourcentage sur le nombre de licenciés. Nous allons procéder à une moyenne des douze dernières années, pour exclure les deux années Covid. Ces barres définiront pour la saison à venir les séries 1, 2 et 3. Chaque année suivante, nous retirerons l'année la plus éloignée et ajouterons l'année qui vient de se terminer. La moyenne pourra donc être connue à l'avance. Le changement, vient du fait qu'au lieu d'être un pourcentage sur le nombre de licenciés, le pourcentage sera sur la performance des joueurs. C'est dans ce sens que va notre proposition. La commission Élite en a discuté et la tendance était plutôt favorable.

- Commission Arbitrage et Règlement - Jean-Marc Delcourt

Nous avons dans cette commission deux points à traiter.

- Le premier était de valider un billet de correction, qui a été utilisé lors du festival de Vichy et qui a donné satisfaction. Les dernières corrections demandées ont été prises en compte et l'impression par l'entreprise Boissor va être initiée.
- Le deuxième point concerne les échanges au sujet de l'arbitrage des simultanés en club. La commission Classement et Tournoi, avait un peu statué sur ce sujet, mais il était évident que la commission Arbitrage et Règlement était maîtresse dans la situation. Nous proposons pour tout ce qui est simultané de ne pas changer la règle. Nous rappelons le fait que dans certaines semaines de simultané, les avertissements ne sont pas comptés ou sont limités pour des personnes qui débutent ou qui jouent dans les derniers. La réflexion « De toute façon, on fait ce qu'on veut » a le mérite de la franchise, parce que certains font ce qu'ils veulent et ne le disent pas. Nous respectons donc la règle en demandant à tous de faire au mieux, sans oublier que sur les semaines fédérales distribuent des pourcentages de 1, 2, 3 et des PP4.

- **Commission Partenariats et Sponsors - Manuella Grimal**

Pas d'informations complémentaires à date.

- **Commission Elite - Jean-Marc Delcourt**

Elle est pour l'instant en sommeil car nous attendons une réunion de la Commission Classements et Tournois de la FISF. Nous devons y parler du projet de réforme des championnats du monde et nous souhaitons y associer la commission Élite. Une réunion de la commission dès le mois de septembre pour que la France travaille en même temps sur le projet de la FISF. Nous sommes trois représentants français dans cette commission FISF.

- **Commission Statuts et Règlements - Christian Couvreur et Brigitte Hourtal**

Brigitte fait un rappel sur les travaux de la commission et notamment la proposition de règlement intérieur et de statuts en tant que documents de référence à destination des comités.

Lors de l'Assemblée générale de novembre 2024 et du Conseil d'administration de janvier 2025, les statuts révisés et le règlement intérieur de la Fédération ont été adoptés, incluant l'ajout de l'article 7.1.5 du R.I. voté ce jour. Les propres documents statutaires et réglementaires des comités doivent être en concordance avec les textes fédéraux. Certains comités ont revu leurs statuts et règlements intérieurs récemment, mais d'autres ont des textes plus anciens. Le but est de répondre à toutes les questions qui se posent au sein des comités d'un point de vue organisationnel et des différentes responsabilités, qui sont fréquemment posées. Il convient donc d'élaborer ces textes correctement et de les rendre concordants avec ceux de la Fédération. Chaque comité ou chaque club devra l'adapter à sa situation particulière, mais nous vous proposerons des trames qui reprennent l'essentiel de ce qui doit figurer dans des statuts ou dans un règlement intérieur. Les comités qui adopteront ces textes avec intégration de leurs spécificités devront les faire voter en Assemblée Générale Extraordinaire, pour les Statuts en en Conseil d'Administration pour le règlement intérieur. Les textes proposés dans un premier temps aux comités pourront être diffusés aux clubs.

Réponse aux questions diverses

Pas de questions diverses complémentaires.

Fin de séance 17h13

Christian remercie les personnes présentes et à distance d'être restées jusqu'au bout de ce C.A.

Il précise que tous les documents afférents à ce C.A. seront envoyés dans les jours qui viennent et souhaite une bonne fin de journée.

Il fera également parvenir la vidéo tournée par Alexis Allagnat ainsi qu'un droit de réponse envoyé par Lucette Delmas au sujet du compte rendu du CA de janvier 2025 et qu'elle souhaitait transmettre à ce C.A.

Merci à tous